

# PLUS QUE DE L'EAU. NEWS

## ÉDITORIAL

Madame, Monsieur,

Et voici qu'une nouvelle étude d'écobilan fait parler d'elle. Cette fois-ci, elle est publiée par la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux. Au-delà des faits connus (l'écobilan des denrées alimentaires emballées est moins bon que celui de l'eau courante «non emballée»), les auteurs de l'étude obtiennent aussi des résultats qui méritent d'être relevés. Rendez-vous à la rubrique «Actu-bulles» pour en savoir plus.

J'ai par ailleurs le plaisir de vous annoncer la rencontre de la CI Eaux minérales en marge de la session: mercredi 3 juin 2015, nous aurons le privilège d'accueillir Stefan Schmid, maire de Vals (GR) au Bellevue Palace. Il nous parlera de l'expérience d'une commune avec une grande entreprise comme Coca-Cola HBC Suisse SA, qui assure la mise en bouteilles de la célèbre eau minérale du lieu, la Valser. Du côté de Coca-Cola, Jürg Burkhalter, directeur commercial et membre de la direction, présentera son entreprise. L'échange promet d'être passionnant: à vos agendas!



*Avec mes salutations rafraîchissantes  
Marcel Kreber,*

*Secrétaire général de l'Association suisse  
des sources d'eaux minérales et de producteurs de soft drinks (SMS)*

## ACTU-BULLES

### IL Y A DES MESURES PLUS EFFICIENTES QUE LES ÉCONOMIES D'EAU

La Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux (SSIGE), qui représente la branche de la distribution de gaz et d'eau, a publié, le 8 janvier 2015, une étude concernant l'écobilan de l'eau potable. L'analyse compare, sous l'angle de leur impact environnemental, l'eau minérale naturelle avec d'autres boissons, comme le vin, la bière, etc.

C'est sans surprise que l'étude confirme ce que l'on sait depuis longtemps: les denrées alimentaires et les boissons conditionnées, comme le vin, la bière, le jus d'orange et le café, présentent un autre écobilan que l'eau du robinet. La comparaison est boiteuse par rapport à l'eau minérale naturelle, qui de par la loi ne doit pas être traitée et doit être conditionnée dans des bouteilles scellées sur le site de la source, afin d'éviter toute souillure. Sur ce point, nous nous montrons critiques: de manière récurrente, l'eau du robinet est comparée et assimilée à l'eau minérale naturelle.

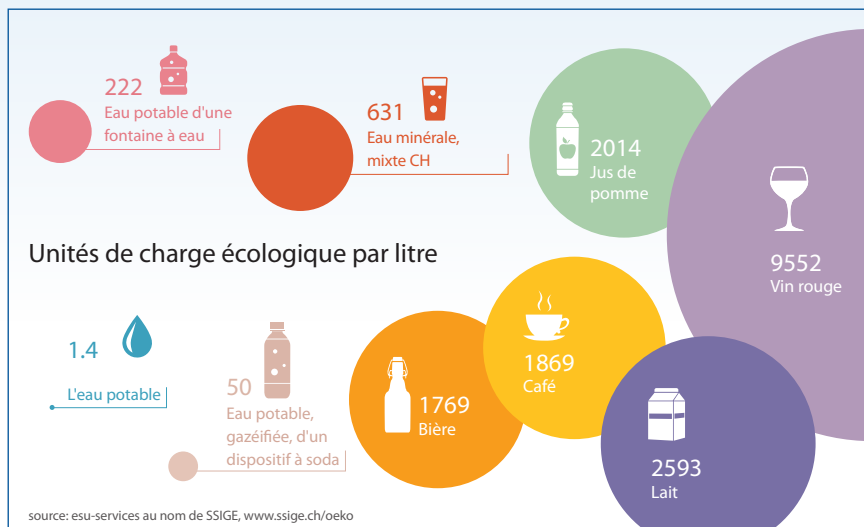
Une fois de plus, on compare des pommes et des poires. L'eau minérale naturelle est un produit de première qualité issu directement de la nature; la loi dispose qu'elle doit se distinguer par sa provenance géologique particulière, par la nature et la quantité de ses composants minéraux et par sa pureté originelle. L'eau minérale naturelle est en outre destinée exclusivement à la consommation alimentaire et offre un choix par rapport à d'autres boissons. Chaque Suisseuse et chaque Suisse consomme en moyenne 3 dl d'eau minérale par jour. Pour l'eau du robinet, ce sont environ 142 l par jour, dont seule la portion congrue est bue. Il convient de préciser ici que l'eau du robinet satisfait aussi à certaines exigences, par exemple pour faire la cuisine et le ménage, pour l'hygiène corporelle, etc.

Cela posé: l'analyse de la SSIGE met aussi au jour des résultats remarquables:

- Il ressort que l'impact environnemental de la consommation d'eau potable et d'eau minérale est très faible quand on la rapporte à la consommation générale. Il apparaît aussi clairement que l'eau minérale et l'eau du robinet ont environ le même impact dans la consommation générale, bien que la consommation d'eau minérale soit nettement inférieure. Par rapport à l'impact de l'ensemble de la consommation privée, la part de l'eau n'est que de 2.4 %.

- La consommation d'eau du robinet et d'eau minérale ne contribue dans l'ensemble que très peu à l'impact environnemental global. Il s'ensuit que renoncer à l'eau minérale ou réduire sa consommation d'eau ne contribue que peu à la réduction des impacts environnementaux. Pour les particuliers qui désirent préserver l'environnement, il existe des mesures bien plus efficaces que les économies d'eau.
- Le potentiel d'amélioration est très grand dans les domaines de la mobilité privée et du chauffage des bâtiments. C'est un point qu'il ne faut pas oublier dans toute discussion concernant l'impact environnemental des boissons.

La SSIGE le fait d'ailleurs remarquer elle-même: un voyage en voiture de Coire à Genève a un impact sur l'environnement de la même importance que la consommation d'environ 55 000 litres d'eau potable, ce qui est à peu près la consommation d'une personne dans un ménage durant une année.



## REJOIGNEZ LA CI EAUX MINÉRALES!



La CI Eau minérale, formée de parlementaires et de représentants de l'industrie et des autorités, s'engage efficacement pour la défense d'un produit naturel. La CI Eau minérale défend l'eau minérale naturelle et les qualités spécifiques de ce pur produit de la nature, tout en soulignant l'importance des nombreux emplois offerts par la branche. Elle veille à ce que l'eau minérale naturelle et l'eau du robinet soient traitées comme deux produits de qualité, mais fondamentalement différents. Un grand nombre de parlementaires

adhèrent à ces principes et objectifs. Devenez à votre tour membre de la CI Eau minérale!

Votre inscription est la bienvenue à l'adresse [office@mineralwasser.ch](mailto:office@mineralwasser.ch).

Christophe Darbellay

Président de la CI Eau minérale

## PSSCHHHH – LA CAPSULE

Chère lectrice, cher lecteur,



C'est un lieu commun, mais le temps passe si vite, surtout quand on prend de l'âge. Ainsi, mon mandat en qualité de président de la SMS prend fin après deux années passionnantes et enrichissantes. Au fil de ces deux ans, l'association

a pu développer et renforcer la compréhension de la «Berne fédérale» pour le travail déployé par notre branche. Je suis très reconnaissant de cela et du soutien constant et très professionnel qui m'a été apporté par notre secrétaire général, Marcel Kreber, et son équipe. Je vois cependant d'un œil moins positif un développement observé dans la restauration. De plus en plus d'établissements mettent l'eau du robinet en bonne place sur leur carte. Dans certains cas, la chose est déclarée clairement; mais le plus souvent, de l'eau du robinet, gazeuse ou «plate», est proposée comme de l'eau minérale. C'est de la tromperie pour le consommateur, et ce n'est pas défendable. La branche doit s'élever avec toute son énergie contre cette pratique, et doit persévérer dans son travail d'information. Le consommateur doit conserver la liberté de choix et – surtout – on ne doit pas lui faire prendre des vessies pour des lanternes. J'attends une réaction de la branche de la restauration.

Dans cet esprit, je souhaite que vous, chère lectrice, cher lecteur, mainteniez votre confiance aux embouteilleurs d'eau minérale, et que vous continuiez de consommer et de défendre ce pur produit de la nature. Serrons les rangs pour défendre la qualité et la liberté de choix!

Urs Schmid

Président de l'Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft drinks (SMS)

CEO et copropriétaire d'Allegra Passagger Mineralquellen AG

Association suisse des sources d'eaux minérales et des producteurs de soft drinks

Secrétariat général: T 044 221 21 84  
Engimattstrasse 11 F 044 211 62 06  
Case postale 2124 E [office@eau-minerale.ch](mailto:office@eau-minerale.ch)  
CH-8027 Zurich [www.eau-minerale.ch](http://www.eau-minerale.ch)



Mix  
Produktgruppe aus vorbildlich bewirtschafteten Wäldern und anderen kontrollierten Herkünften  
Zert.-Nr. SGS-COC-2737  
www.fsc.org  
© 1996 Forest Stewardship Council